

DOSSIER D'INSCRIPTION_AUDITEUR LIBRE 2026 - 2027

Dossier à retourner obligatoirement au secrétariat

Auditeur M. Mme Mlle

Nom..... Prénom.....

Né (e) le à Nationalité

Adresse

Téléphone Portable

Adresse mail

ÉTUDES ANTÉRIEURES ET PROFESSION

Terminale

Série..... Latin Grec Mention Année

Langues : 1^{ère} 2^{ème}

École ou lycée Académie

Études Supérieures

Date d'entrée Université

Discipline Diplôme(s) obtenu(s)

Profession :

Secteur / activité :

INSCRIPTION À L'INSTITUT SAINT-PIE X

Discipline :

PHILOSOPHIE HISTOIRE HUMANITES

Niveau en GREC Baccalauréat débutant

Niveau en LATIN Baccalauréat débutant

Précisez les cours que vous désirez suivre :

.....
.....
.....

FORMATION DES MAITRES

La Formation des Maîtres à l'Institut Saint-Pie X est une formation intégrée, qui peut être suivie parallèlement à des études à l'Institut. Le diplôme n'est délivré qu'aux titulaires d'une licence complète.

Je souhaite suivre la Formation des Maîtres

Projet professionnel :

.....

.....

TARIFS 2026-2027

195 € l'année pour une heure/semaine

900 € : Formation des Maîtres

Tarif chômeur pour auditeur libre : -33%

Modalités de règlement (à cocher)

Chèque (à l'ordre : IUSPX) Virement (IBAN : FR41 3000 2004 2200 0000 8862 D18 BIC : CRLYFRP)

Comptant (octobre 2026)

En deux fois (octobre et novembre 2026) En trois fois (octobre, novembre et décembre 2026)

Documents à fournir lors de l'inscription

- 1 photo d'identité
- 2 timbres
- Une photocopie de la carte d'identité

Je soussigné(e)..... m'engage à ce que le montant des cours soit acquitté dans son intégralité selon les modalités de règlement choisies.

Fait à..... le.....

Signature de l'auditeur/auditrice :

L'IUSPX recueille vos informations personnelles dans le but de vous écrire, de vous inscrire, de vous envoyer des documents (lettres aux bienfaiteurs, invitations etc.). Conformément à la loi « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition. Ce droit peut être exercé en adressant un courrier à l'adresse de l'IUSPX.